

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} juin 2026



SEMAINES NATIONALES de la **santé** **sexuelle**

En Occitanie

du 1^{er} au 14 juin 2026



Les semaines de la santé sexuelle en Occitanie du 1^{er} au 14 juin 2026

Les Semaines Nationales de Santé Sexuelle (SNSS) constituent un temps fort annuel de sensibilisation, d'information et de prévention autour de la santé sexuelle. Portées à l'échelle nationale et déclinées en région, elles visent à :

- Promouvoir une approche globale, inclusive et positive de la santé sexuelle
- Informer sur les droits en matière de sexualité, de contraception et de santé reproductive
- Encourager le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST)
- Lutter contre les inégalités d'accès à l'information et aux soins

La 5^{ème} édition se déroulera du 1^{er} au 14 juin en Occitanie !

Pendant deux semaines, partout en Occitanie, les acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent pour sensibiliser, informer et agir en faveur de la santé sexuelle.

La stratégie nationale de santé sexuelle vise à favoriser, à l'horizon 2030, le développement des politiques publiques en faveur de la santé sexuelle, allant de **l'éducation à la sexualité** à la **santé reproductive**, en passant par la **prévention et le dépistage** des infections sexuellement transmissibles, des hépatites virales et du VIH.

Cette année, 4 thématiques sont prioritairement abordées :

- Grossesses non prévues et contraception
- Prévention du VIH, des hépatites virales et des IST
- Violences, emprise et consentement
- Difficultés dans la sexualité

La campagne 2026 s'inscrit dans une approche résolument positive : la sexualité est envisagée comme un élément essentiel du bien-être, de la santé globale et de l'épanouissement personnel.

Le message central « **Bien vivre sa sexualité** » repose sur plusieurs principes :

- Le respect de soi et des autres
- Le consentement libre et éclairé
- L'accès à une information fiable et non stigmatisante
- La reconnaissance de la diversité des identités, orientations et pratiques

L'OMS définit la santé sexuelle comme « *un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination et ni violence.* »

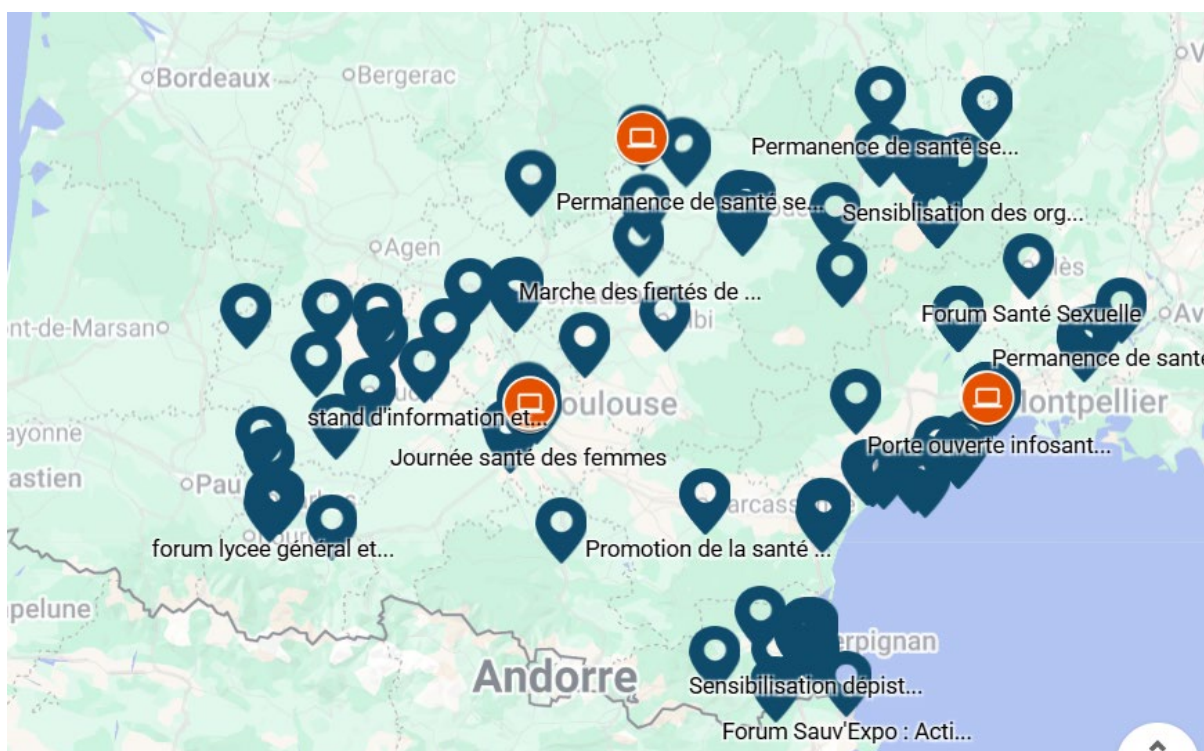
Les actions en Occitanie

Les associations, les professionnels de santé de la ville ou de l'hôpital, les collectivités territoriales et les établissements médicaux sociaux se mobilisent pendant cette quinzaine pour proposer une multitude d'actions aux habitants de la région.

Ces actions ont pour objectifs :

- L'information, la prévention et le dépistage, particulièrement auprès des personnes éloignées du système de soins en allant au-devant des publics.
- La promotion d'une prévention diversifiée adaptée aux besoins de chacune et de chacun.
- L'évolution des représentations sur les sexualités
- L'amélioration de la connaissance des structures existantes qui peuvent accompagner la population en santé sexuelle

Dépistage, théâtres forum, conférences, webinaires, consultations en santé sexuelle... Toutes les actions déployées sur la région sont visibles sur une cartographie en ligne via ce QR code, sur le site de [l'ARS Occitanie](#).



SEMAINES NATIONALES de la santé sexuelle
En Occitanie
du 1^{er} au 14 juin 2026

WEBINAIRE

Prévenir les hépatites A et B par la vaccination :
L'apport essentiel des infirmières et pharmaciens en santé sexuelle

Vendredi 5 juin 2026 de 11h à 12h

Présentation croisée autour des risques et des moyens de prévention

- **Professeur Jean-Marie PERON**, Hépatogastroentérologue, Coordinateur médical régional de la COHEP et responsable du Service Expert Hépatites de Toulouse
- **Marilyn RUFFIN**, Infirmière, Centre de vaccination du centre hospitalier de Perpignan
- **Docteur Charles DEGUARA**, Pharmacien, Pharmacie Louis Plana Toulouse

Logos: ars, CHU TOULOUSE, COHEP, CoReSS Occitanie, Promotion Santé Occitanie

Journée Santé Sexuelle JOURNÉE GRAND PUBLIC

Zéro tabou, on parle de tout !
Rencontrez nos experts

MARDI 2 JUIN 2026
10h - 15h30

Thèmes abordés :

- Dépistage, PrEP, prévention (VIH, IST, hépatites)
- IVG, contraceptions, aide à la procréation
- Sexualités et handicaps
- Discriminations, violences, emprise, consentement
- Santé mentale et sexualités
- Difficultés dans la sexualité
- Orientations sexuelles et diversité de genres
- Vie affective et intime, plaisir

Site hospitalier de Purpan
Parvis (entre l'Hôpital des enfants et l'Hôpital Paule de Viguier)

Avenue Pr. Jean Dausset
31400 Toulouse
Tram : arrêt Purpan

Logos: SEMAINES NATIONALES de la santé sexuelle, CoReSS, CHU TOULOUSE, Mairie de Toulouse, etc.

J'AGIS pour la santé sexuelle en Occitanie

JEUDI 21 MAI 2026 19H30

LE POLYAMOUR

Présence de **Jule MONTHEARD**
Réseau PolyA & Relations plurielles de Toulouse

L'Instant Sexo
by Sarah Gamboa & Charlene Dezou

& Farida Gayraud, médecin sexologue

Halles de la Transition

46 rue Bayard, 31000 Toulouse **Dépistage gratuit sur place**

ENIPSE
ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION EN PRÉVENTION ET SANTÉ
www.enipse.fr

HALLES DE LA CARTOUCHERIE

Mardi 2 juin 19h30

Handicaps et Sexualités

Sarah GAMBOA et Charlene DEZOU, sexologues

Dr Franck Sapaly, médecin généraliste

Association Café Autisme

Morgane De Zan, sexologue

Sandrine Carême, experte associée centre ressource Intimagir

SEMAINES NATIONALES de la santé sexuelle
du 1^{er} au 14 juin 2026

Salle accès PMR

Les outils de communication régionaux

Affiche



Dépliant qui recense les Consultations VIH, IST, hépatites de la région et les associations

IST	Population générale	Personnes migrantes	Travailleurs/sex du sexe	Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et personnes transgenres à risque élevé	Usagers de drogues injectables	Personnes vivant avec le VIH
VIH	au moins 1 fois dans la vie ET - si changement récent de partenaire - si multipartenariat - si recours aux soins, en l'absence de dépistage antérieur		tous les 3 mois	tous les 3 mois	1 fois / an	
VHB	1 fois en l'absence d'antécédent de vaccination		1 fois + vaccination si négatif (+ VHA)		1 fois + vaccination si négatif	
VHC	1 fois - si transfusion avant 1992 - si antécédent d'incarcération - si né ou ayant vécu en pays d'endémie	idem population générale, renouveler au moins 1 fois / an si prises de risques	tous les 3-6 mois		1 fois / an	
Syphilis	non		au moins 1 fois / an		idem population générale	En fonction des comportements et pratiques à risques
Chlamydia et Gonocoque	1 fois chez : - les femmes sexuellement actives de 15 à 25 ans - les femmes et hommes > 25 ans à facteurs de risques : multipartenariat, changement récent de partenaire, antécédent ou diagnostic d'une autre IST... - les femmes enceintes consultant pour une IVG, sans limite d'âge 1 fois / an si : rapports sexuels non protégés avec un nouveau partenaire		tous les 3 mois sur 3 sites (urinaire, anal, pharyngé)		idem population générale	

Recommandations de dépistage des principales IST

source : Haute Autorité de Santé (HAS)

Recommandations de dépistage de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Quelques actualités en santé sexuelle

Actualité n°1 : Renforcement de l'éducation à la vie affective relationnelle et à la sexualité dans les programmes scolaires

Mis en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2025-2026, les programmes EVAR-S (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité) s'inscrivent dans le cadre de la loi du 4 juillet 2001 prévoyant des séances annuelles d'éducation à la sexualité à l'école. La circulaire du 04 février 2025 et le programme associé visent à renforcer une approche progressive, adaptée à l'âge des élèves et fondée sur les connaissances scientifiques et les valeurs républicaines.

Les programmes EVAR-S reposent sur une vision globale de la santé et du développement des jeunes. Ils abordent à la fois les dimensions affectives, relationnelles, sociales et biologiques de la vie sexuelle, dans une logique de prévention, de respect et d'émancipation.

Trois grands axes structurent les enseignements :

- Apprendre à se connaître et à comprendre son corps ;
- Construire des relations respectueuses et égalitaires ;
- Trouver sa place dans la société en tant qu'individu libre et responsable.

Les contenus sont adaptés selon les niveaux scolaires : à l'école primaire, l'accent est mis sur les émotions, le respect de soi et des autres, l'égalité et la prévention des violences ; à partir du collège, les enseignements intègrent progressivement les questions liées à la sexualité, au consentement, à la prévention des IST, à la contraception ou encore aux usages numériques.

Le programme affirme également plusieurs principes fondamentaux :

- Le respect de l'égalité entre les filles et les garçons ;
- La lutte contre les discriminations et les violences ;
- La promotion du consentement et du respect de l'intimité ;
- Le développement des compétences psychosociales et de l'esprit critique.

La circulaire du 04 février 2025 rappelle enfin que ces enseignements doivent être dispensés de manière neutre, objective et bienveillante, dans le respect des élèves et en complément du rôle des parents.

Actualité n°2 : dépistage des IST : un nouveau service simplifié pour les femmes de 18 à 25 ans

Face à une recrudescence des cas d'infections sexuellement transmissibles (IST) à chlamydia et à gonocoque¹, l'Assurance Maladie lance un nouveau dispositif pour faciliter leur dépistage.

Depuis le 1er juillet 2025, les jeunes femmes de 18 à 25 ans inclus peuvent commander et recevoir discrètement et sans avance de frais, à domicile, **un kit d'autoprélèvement**.

Elles peuvent commander leur kit de dépistage sur le site mon-test-ist.ameli.fr.

Cette offre est **prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie**, sans avance de frais, pour les jeunes femmes de 18 à 25 ans inclus : il n'y a rien à payer lors de la commande du kit de dépistage. Mais comme pour la majorité des analyses de biologie médicale, une participation forfaitaire de 2 euros reste applicable et sera déduite d'un prochain remboursement.

Actualité n°3 : un nouvel outil de prévention contre le VIH : la PrEP injectable (prophylaxie pré-exposition) arrive en France

La prévention du VIH franchit une étape importante avec l'arrivée en France de la **PrEP injectable** (prophylaxie pré-exposition ⇔ traitement préventif).

La PrEP consiste en un traitement antirétroviral administré avant une éventuelle exposition au virus, qui vise à empêcher l'infection. La PrEP orale, qui est le traitement de 1re intention, est disponible en France depuis 2016.

La PrEP injectable à longue durée d'action est une alternative à la PrEP orale (comprimés à prendre chaque jour).

Elle est administrée par injection intramusculaire et permet une protection durant 2 mois. Le rythme sur une année est ainsi de 6 injections et allège la contrainte de la prise orale quotidienne. Le traitement est pris en charge à 100% par l'assurance maladie pour les assurés sociaux.

Elle permet :

- D'améliorer l'observance
- De toucher des publics insuffisamment couverts
- Une prévention plus discrète

La PrEP injectable n'est pour autant pas adaptée à toutes les situations. Elle nécessite une organisation plus lourde : rendez-vous réguliers et respect strict des délais d'injection. En cas de retard ou d'arrêt du traitement, la protection diminue progressivement et peut exposer à un risque de contamination. Si une contamination a lieu pendant cette période, cela peut favoriser l'apparition de résistances du VIH aux traitements.

¹ Surveillance du VIH et des IST bactériennes en France en 2024 – Santé Publique France

Cette innovation thérapeutique vient compléter les outils existants et renforce les stratégies de prévention pour atteindre l'objectif d'élimination du VIH à l'horizon 2030.

Actualité n°4 : parcours de transition de genre : des évolutions majeures dans les nouvelles recommandations de bonnes pratiques de la HAS

Le 18 juillet 2025, la Haute Autorité de Santé (HAS) a publié des recommandations de bonnes pratiques sur la prise en charge des personnes majeures transidentitaires. Elles marquent **une évolution majeure** dans la prise en charge des adultes en transition de genre en France². Elles s'inscrivent dans une volonté de proposer un accompagnement plus respectueux des droits, des parcours et de l'autonomie des personnes trans, en rupture avec des approches historiquement plus normatives et médicalisées.

Au cœur de ces recommandations se trouve le principe d'**autodétermination** : la parole de la personne est désormais centrale dans la construction de son parcours. La HAS insiste sur la nécessité d'un accompagnement individualisé, fondé sur les besoins, les attentes et le rythme de chaque personne, sans imposer de parcours standardisé.

Les nouvelles orientations visent également à **simplifier et fluidifier les parcours de soins**. Elles encouragent un accès facilité aux traitements hormonaux et aux interventions médicales, en limitant les délais et en réduisant les étapes jugées non pertinentes, notamment certaines évaluations psychiatriques systématiques.

Enfin, la HAS rappelle que la prise en charge ne se limite pas aux dimensions médicales. Elle inclut également un **accompagnement global**, intégrant les aspects psychologiques, sociaux et administratifs, dans une logique de soutien à la qualité de vie et au bien-être des personnes concernées.

Ces recommandations traduisent ainsi un changement de paradigme : passer d'un modèle centré sur le contrôle médical à une approche fondée sur la confiance, l'écoute et le respect des droits fondamentaux.

La HAS débute actuellement les travaux concernant l'accompagnement des personnes mineures.

² [Haute Autorité de Santé - Transidentité : prise en charge de l'adulte](#)

Les IST dont le VIH : une vigilance toujours nécessaire

IST : une hausse préoccupante qui appelle à la mobilisation

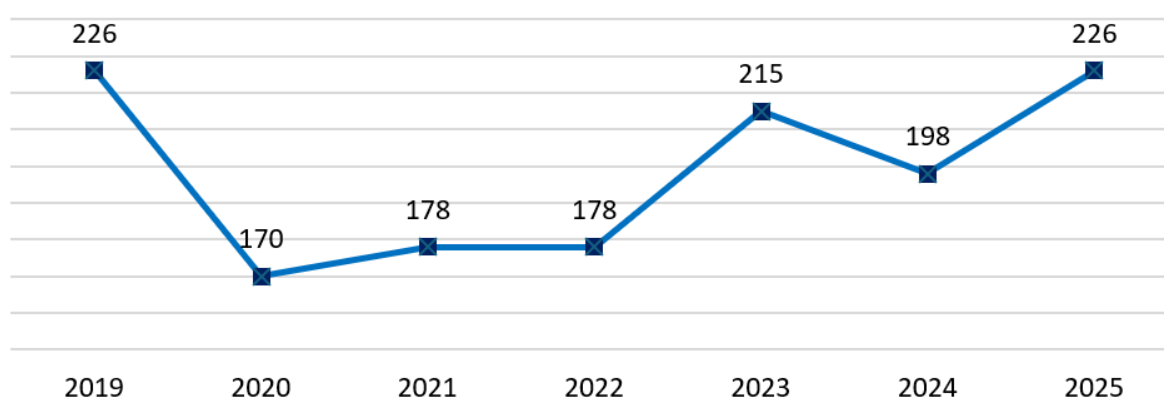
Les infections sexuellement transmissibles (IST) connaissent une progression marquée depuis plusieurs années. Les cas de gonorrhée, de chlamydia ou encore de syphilis sont en nette augmentation, en particulier chez les jeunes adultes et certaines populations plus exposées³. Cette tendance s'explique en partie par un moindre recours au préservatif, mais aussi par une amélioration du dépistage. Elle souligne surtout la nécessité de **renforcer les stratégies de prévention combinée**, en intégrant à la fois information, dépistage et accès aux outils de protection.

Le VIH, des progrès indéniables... mais une épidémie qui persiste

Ces dernières années, la lutte contre le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) en France a connu des avancées significatives, notamment grâce à l'amélioration des traitements et au développement de nouveaux outils de prévention. Le nombre de nouvelles découvertes de séropositivité (5100 en 2024) tend à se stabiliser voire à diminuer dans certains groupes (hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes) mais augmentent dans d'autres groupes (jeunes nés à l'étranger)³.

En Occitanie, **226 personnes ont découvert leur séropositivité au VIH** en 2025⁴.

Evolution du nombre de nouvelles contaminations VIH en Occitanie



Le VIH circule toujours activement, et une part non négligeable des diagnostics reste tardive (43%)³. Cela signifie que de nombreuses personnes découvrent leur statut à un stade avancé de l'infection, avec des conséquences importantes sur leur santé et sur le risque de transmission.

³ Surveillance du VIH et des IST bactériennes en France en 2024 – Santé Publique France

⁴ Rapport d'activité CORESS Occitanie 2025

Hépatites virales : des infections encore trop méconnues

Aux côtés des IST dont le VIH, les hépatites virales constituent également un enjeu majeur de santé publique.

L'hépatite B peut se transmettre :

- Lors des rapports sexuels non protégés
- Par contact avec du sang contaminé (matériel d'usage de snif ou d'injection, objets de toilettes, tatouages et piercings)
- De la mère à l'enfant pendant la grossesse ou l'accouchement

L'hépatite C peut se transmettre :

- par contact avec du sang contaminé (matériel d'usage de snif ou d'injection, objets de toilettes, tatouages et piercings)
- Lors des rapports sexuels non protégés seulement s'il y a un échange sanguin

Souvent silencieuses pendant plusieurs années, elles peuvent entraîner des **complications graves comme la cirrhose ou le cancer du foie** lorsqu'elles ne sont pas dépistées et prises en charge à temps.

Si des progrès importants ont été réalisés, notamment grâce aux **traitements très efficaces contre l'hépatite C** et à **la vaccination contre l'hépatite B**, de nombreuses personnes ignorent encore leur statut et il n'existe pas à ce jour de traitement curatif contre le virus de l'hépatite B. **Le dépistage reste donc essentiel, en particulier pour les publics les plus exposés.** Aujourd'hui, plusieurs dispositifs permettent un accès simplifié au dépistage des hépatites virales, notamment dans les CeGIDD (centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic), les laboratoires de biologie médicale ou lors d'actions de prévention communautaires. La vaccination contre l'hépatite B constitue par ailleurs un outil de prévention particulièrement efficace et largement recommandé.

L'intégration des hépatites virales dans les stratégies globales de santé sexuelle illustre l'importance d'une approche de prévention combinée, associant information, vaccination, dépistage et accès aux soins.

La prévention change de visage : des outils diversifiés et complémentaires

La prévention des IST dont le VIH repose aujourd'hui sur une approche globale, dite « combinée ». Elle associe plusieurs leviers :

- **Le préservatif**, qui reste le seul outil protégeant de l'ensemble des IST incluant le VIH ;
- **La PrEP (prophylaxie pré-exposition)**, désormais disponible sous forme orale et injectable, pour les personnes les plus exposées au VIH ;
- **Le traitement des personnes vivant avec le VIH** permet, lorsqu'il est efficace, de rendre la charge virale VIH indétectable et d'empêcher toute transmission (principe du "indétectable ⇔ intransmissible") ;

- **Le dépistage régulier**, clé pour interrompre les chaînes de transmission.

Cette diversification des outils permet de mieux s'adapter aux besoins et aux situations de chacun, dans une logique de prévention personnalisée

Dépistage : lever les freins pour toucher tous les publics

Le dépistage constitue un enjeu central de santé publique. Aujourd'hui, plusieurs dispositifs facilitent son accès :

- Les **CeGIDD** (centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic), qui proposent des tests anonymes et sans avance de frais ;
- Les **CSMSS** (centres de santé et de médiation en santé sexuelle), qui proposent un accompagnement en santé sexuelle avec une approche communautaire ;
- Les **autotests VIH**, disponibles en pharmacie d'officine;
- Le **dépistage par Tests rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)** réalisés par les associations
- Et plus récemment, des dispositifs comme "**Mon test IST**", permettant un accès facilité au dépistage, sans ordonnance, en laboratoire de biologie médicale de ville. Pris en charge à 100% pour les moins de 26 ans (et pour tous pour le dépistage du VIH), les dépistages concernés sont :
 - L'infection par le VIH ;
 - L'infection par le virus de l'hépatite B (VHB) ;
 - L'infection par *Treponema pallidum* (syphilis) ;
 - L'infection par *Neisseria gonorrhoeae* (gonorrhée) ;
 - L'infection par *Chlamydia trachomatis* (chlamydie) ;
- Le kit d'autoprélèvements reçu à domicile sur commande pour les femmes de 18 à 25 ans, pour le dépistage du *Chlamydia trachomatis* et du gonocoque par voie vaginale.

Ces outils visent à répondre à un objectif clair : **rendre le dépistage plus simple, plus rapide et plus efficace**, y compris pour les publics les plus éloignés du système de santé.



Prévention gratuite : un levier essentiel pour réduire les inégalités

Afin de lever les freins financiers, plusieurs mesures ont été mises en place ces dernières années. Les **préservatifs sont désormais gratuits en pharmacie d'officine pour les moins de 26 ans**, et pris en charge sur prescription pour les autres publics. La PrEP est également remboursée à 100 %, tout comme les consultations associées. Ces dispositifs traduisent une volonté forte des pouvoirs publics de **réduire les inégalités d'accès à la prévention** et de favoriser une appropriation large des outils existants.

Informier, prévenir, accompagner : un enjeu collectif

Face à ces enjeux, la mobilisation de l'ensemble des acteurs reste indispensable : professionnels de santé, associations, institutions, mais aussi médias. Informer sans stigmatiser, promouvoir une sexualité responsable et épanouie, encourager le recours au dépistage : autant de leviers pour agir efficacement.

Dans ce contexte, les Semaines Nationales de Santé Sexuelle constituent une opportunité majeure pour **rappeler que les IST dont le VIH concernent toute la population**, et que des solutions existent pour se protéger, se faire dépister et se soigner.

Contraception et grossesses non désirées : un droit fondamental, des enjeux toujours actuels

Un accès élargi... mais des inégalités persistantes

La France dispose d'un large éventail de méthodes contraceptives et d'un cadre légal garantissant l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Ces dernières années, des avancées importantes ont été réalisées, notamment avec la **gratuité de la contraception pour les moins de 26 ans** et la prise en charge à 100 % de nombreuses consultations associées. Malgré cela, des inégalités subsistent : selon les territoires, l'âge ou la situation sociale, l'accès à l'information et aux professionnels de santé reste inégal. Certaines femmes rencontrent encore des difficultés pour obtenir un rendez-vous, choisir une méthode adaptée ou faire valoir leurs droits.

Grossesses non désirées : un indicateur clé de santé publique

Le recours à l'IVG reste globalement stable en France, avec environ **234 692 interventions en 2024 dont 23 266 en Occitanie**⁵. Derrière ce chiffre, une réalité complexe : les grossesses non désirées concernent tous les âges et tous les profils. Elles peuvent être liées à un défaut ou un arrêt de contraception, à une mauvaise utilisation, ou encore à des situations de vulnérabilité (violences, précarité, manque d'information).

L'enjeu n'est pas seulement de réduire ce nombre, mais surtout de **garantir à chacune la liberté de choix de la méthode d'IVG, médicamenteuse ou instrumentale**, dans des conditions d'accès rapides, sécurisées et sans jugement.

Une diversité de méthodes pour une contraception adaptée à chacune

Aujourd'hui, l'offre contraceptive est riche et diversifiée : pilule, implant, dispositif intra-utérin (DIU), patch, anneau vaginal, préservatif, contraception d'urgence, contraception masculine... Cette diversité permet de mieux répondre aux besoins individuels, en tenant compte de l'âge, de la situation de vie, des préférences et des éventuelles contre-indications médicales.

L'enjeu est de promouvoir une **contraception choisie et non subie**, en renforçant l'information et l'accompagnement. Le rôle des professionnels de santé est central pour orienter vers la méthode la plus adaptée, dans une logique de dialogue et de confiance.

Le site internet de [QuestionSexualités](#) permet de trouver la méthode la plus adaptée à la situation de chacune et de chacun.

⁵ Rapport DREES 2025 sur les IVG

Des dispositifs renforcés pour faciliter l'accès à la contraception

Plusieurs mesures ont été mises en place pour lever les freins à l'accès à la contraception :

- **Gratuité de la contraception pour les jeunes de moins de 26 ans** (consultations, examens, contraceptifs)
- Accès sans ordonnance à la **contraception d'urgence** en pharmacie d'officine
- Possibilité pour certains professionnels (sages-femmes, pharmaciens) de prescrire ou renouveler des contraceptifs
- Déploiement de structures de proximité comme les **centres de santé sexuelle**

Ces dispositifs visent à rendre la contraception **plus accessible, plus simple et plus rapide**, notamment pour les jeunes publics.

IVG : un droit consolidé et des parcours simplifiés

Le droit à l'IVG a été renforcé ces dernières années,

- Avec son intégration dans la constitution le 8 mars 2024
- Avec l'allongement du délai légal à **14 semaines de grossesse** et le développement de l'IVG médicamenteuse en ville. Ces évolutions permettent de mieux répondre aux besoins des femmes, en offrant des parcours plus souples et plus proches de leur lieu de vie.

L'enjeu reste toutefois de garantir une **offre de soins suffisante sur l'ensemble du territoire**, afin d'éviter les délais trop longs ou les déplacements contraints.

Informier pour prévenir : un enjeu majeur

L'information reste un levier essentiel pour prévenir les grossesses non désirées. L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle joue ici un rôle clé, en permettant aux jeunes d'acquérir des connaissances mais aussi des compétences pour faire des choix éclairés. Mieux informer, c'est aussi lutter contre les idées reçues, favoriser l'appropriation des dispositifs existants et encourager le dialogue.

0800 08 11 11

Numéro vert
anonyme et gratuit

Vers une approche globale et inclusive de la contraception

Aujourd'hui, la contraception est de plus en plus envisagée dans une approche globale de santé sexuelle, intégrant les dimensions sociales, relationnelles et de genre. Cela implique notamment de :

- Mieux prendre en compte la place des hommes dans la contraception
- Adapter les messages aux différents publics
- Lutter contre les stéréotypes et les inégalités

Dans ce contexte, les Semaines Nationales de Santé Sexuelle sont l'occasion de rappeler que **la contraception est un droit, un choix et un enjeu de santé publique majeur**, au cœur de l'autonomie et de l'égalité.

Violences, emprise et consentement : un enjeu majeur de santé publique



Des violences encore massives en France

Les violences sexuelles et sexistes restent une réalité préoccupante. En 2025, en France, les services de police et de gendarmerie ont enregistré plus de **132 000 victimes de violences sexuelles**, dont **58 % de mineur-es**. Les femmes représentent près de **85 % des victimes**⁶.

Cela représente 362 victimes par jour !

Ces chiffres traduisent à la fois l'ampleur des violences et une libération progressive de la parole. Les phénomènes d'emprise psychologique, de contrôle et de violences dans les relations affectives sont aujourd'hui davantage reconnus comme des facteurs majeurs de vulnérabilité.

Le consentement au cœur des politiques de prévention

La notion de consentement occupe désormais une place centrale dans les campagnes de prévention et les débats publics. En 2025, la France a fait évoluer sa définition pénale du viol pour intégrer explicitement le principe de non-consentement.

Le message est clair : **“Si ce n'est pas un oui clair, c'est un non.”** L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle joue ici un rôle essentiel pour promouvoir le respect, l'égalité et le repérage des comportements violents ou manipulateurs.

Des dispositifs d'aide accessibles et gratuits

Plusieurs dispositifs nationaux permettent aujourd'hui d'accompagner les victimes :

- **3919 – Violences Femmes Info** : numéro gratuit, anonyme et accessible 24h/24 et 7j/7
- **17** en cas d'urgence immédiate ;
- Plateforme officielle [Arrêtons les violences](#) permettant de dialoguer en ligne avec des professionnels ;
- Maisons des femmes/santé des centres hospitaliers, structures spécialisées et associations.

⁶ Statistique publique de la sécurité intérieure – Interstats Analyse – Février 2026

Les violences entraînent des conséquences majeures sur la santé physique, psychologique et sexuelle : anxiété, dépression, troubles du sommeil, troubles sexuels ou encore isolement social.

Face à ces enjeux, les Semaines Nationales de Santé Sexuelle rappellent que la santé sexuelle ne peut exister sans respect, sans consentement et sans lutte active contre toutes les formes de violences et d'emprise.

Difficultés dans la sexualité : vers une approche globale des troubles sexuels

Un sujet fréquent... mais encore tabou

Les difficultés sexuelles concernent une part importante de la population, à tous les âges de la vie. Troubles du désir, douleurs pendant les rapports, difficultés d'érection, troubles de l'orgasme ou baisse de satisfaction sexuelle : ces situations restent encore peu abordées, alors qu'elles ont un impact direct sur la qualité de vie, l'estime de soi et les relations affectives.

Selon les premiers résultats de l'étude nationale « Contexte des Sexualités en France » (CSF-2023⁷) portée par l'Inserm et l'Agence nationale de santé publique/Santé publique France, environ 20 % des femmes et 10 % des hommes déclarent des dysfonctions sexuelles.

Des causes multiples, au-delà du seul aspect médical


Les troubles sexuels peuvent avoir des origines variées :

- Facteurs psychologiques (stress, anxiété, dépression),
- Maladies chroniques ou traitements médicaux,
- Facteurs physiologiques (ménopause, andropause)
- Fatigue, charge mentale ou difficultés relationnelles,
- Conséquences de violences ou de traumatismes.

Aujourd'hui, les professionnels de santé défendent une approche globale de la santé sexuelle, qui prend en compte à la fois les dimensions physiques, émotionnelles, relationnelles et sociales.

Mieux informer et faciliter l'accès aux soins

Longtemps considérées comme des sujets intimes ou honteux, les difficultés sexuelles sont désormais reconnues comme de véritables enjeux de santé publique. De nombreux professionnels peuvent accompagner les personnes concernées : médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues, urologues, kinésithérapeutes, psychologues ou sexologues...



**N'hésitez pas
à en parler à un
professionnel de santé**

⁷ Etude « Contexte des sexualités en France » CSF-2013 – INSERM – ANRS - MIE

Vers une vision positive de la santé sexuelle

Les Semaines Nationales de Santé Sexuelle mettent en avant une approche positive de la sexualité : la santé sexuelle ne se limite pas à l'absence de maladie, mais inclut le bien-être, le respect de soi et des autres, la communication dans le couple et l'épanouissement personnel.



En Occitanie
du 1^{er} au 14 juin 2026

Sites utiles



<https://www.occitanie.ars.sante.fr/sexualite>



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<https://ivg.gouv.fr/>



<https://questionsexualite.fr/>



<https://www.santepubliquefrance.fr/>

CoReSS
Occitanie

<https://coress-occitanie.chu-montpellier.fr/fr/>



[Accueil - COHEP - CHU de Montpellier](#)



<https://www.perinatalite-occitanie.fr>



[Accueil - Promotion Sante Occitanie](#)



<https://www.onsexprime.fr/>



<https://www.sante.fr/>



<https://www.sexosafe.fr>



<https://reivoc.fr/aide-ivg>



<https://www.intimagir-occitanie.org/>



EndoFrance
Association française
de lutte contre l'endométriose
Soutenir • Informer • Agir

<https://endofrance.org/>

0800 08 11 11

Numéro vert
anonyme et gratuit

<https://ivg-contraception-sexualites.org/>